

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>	84 742	95 590	-10 848	-11,35
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>				
Total	84 742	95 590	-10 848	-11,35
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>				
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	8 673	8 332	341	4,09
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	307	306	1	0,33
<i>Salaires et Traitements</i>	73 126	83 388	-10 262	-12,31
<i>Charges sociales</i>	1 124	1 713	-589	-34,38
<i>Amortissements et provisions</i>	950	1 074	-124	-11,52
<i>Autres charges</i>	205	446	-241	-54,05
Total	84 385	95 259	-10 874	-11,42
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	357	331	26	7,84
<i>Produits financiers</i>				
<i>Charges financières</i>				
Résultat financier				
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	357	331	26	7,84
<i>Produits exceptionnels</i>				
<i>Charges exceptionnelles</i>				
Résultat exceptionnel				
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	54	50	4	8,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	303	281	22	7,81

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AALTO CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 87 814 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 303 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	60 000			60 000
<i>Immobilisations corporelles</i>	4 756	883	1 970	3 668
<i>Immobilisations financières</i>				
Total	64 756	883	1 970	63 668
Amortissements & provisions :				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	2 931	950	1 970	1 911
<i>Immobilisations financières</i>				
Total	2 931	950	1 970	1 911
ACTIF NET				61 756

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
<i>Éléments achetés</i>	60 000
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	60 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 938 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	13 401	13 401	
<i>Autres</i>	4 210	4 210	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	327	327	
Total	17 938	17 938	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 915 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	24	24		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	15 108	15 108		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	783	783		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	15 915	15 915		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 783 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Personnel – autres charges à payer</i>	11 200
Total	11 200

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	327		
Total	327		

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	60 000		60 000	60 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 668	1 911	1 756	1 824
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	63 668	1 911	61 756	61 824
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	13 401		13 401	4 608
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	3 618		3 618	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	592		592	218
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 119		8 119	25 878
Charges constatées d'avance	327		327	315
TOTAL ACTIF CIRCULANT	26 057		26 057	31 020
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	89 725	1 911	87 814	92 844

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	7 500	7 500
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	750	750
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	63 345	63 064
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	303	281
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	71 898	71 595
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	783	
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	24	3 019
<i>Personnel</i>	11 200	11 000
<i>Organismes sociaux</i>		3 438
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	54	50
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	3 854	3 412
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	15 108	17 900
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		330
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	15 915	21 249
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	87 814	92 844

**PROCES-VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DES ASSOCIES
du 17 juin 2023**

L'an deux mille vingt trois, le samedi 17 juin à 11 heures, les associés de AALTO CONSEIL société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro SIREN 451 375 471, dont le siège est situé à Meximieux, se sont réunis à Meximieux, à la suite de la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 01 juin 2023.

L'assemblée est présidée par M. Eric Mikael LAUSSEUR en qualité de gérant associé majoritaire.

Le président constate que sont présents :

- M. Eric Mikael LAUSSEUR (propriétaire de 383 parts) ;
- M. Michel LAUSSEUR (propriétaire de 367 parts) ;

Total des parts présentes ou représentées : 750 parts soit la totalité du capital social.

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- la lettre de convocation et le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée
- le bilan de l'exercice 2022
- le rapport de la gérance
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires

Le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et affectation des résultats*
- *Quitus à la gérance*
- *Questions diverses*

La discussion est ouverte.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve lesdits rapports de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un résultat net comptable après impôt de 303 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

En conséquence, le bénéfice de l'exercice se montant à 303 euros est affecté en totalité aux autres réserves de la Société.

Aucun dividende ne sera distribué cette année.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Eric Mikael LAUSSEUR

Gérant



Michel LAUSSEUR

Associé

